

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le lundi 23 septembre 2026 à 10 heures 00

Observations de M⁽¹⁾ MONVOY

- pourquoi le PEM "janyé-lie dière" s'appelle-t-il comme cela alors qu'il est situé dans un ~~ancien~~ quartier à 1,5 km?
- quel est l'intérêt de ce PEM en le situant aussi loin de la zone qu'il est censé desservir?
- 50 places de parking + bus + caravannage fera une surface de plus de 1500 m², entrant ainsi dans l'obligation légale de mettre des panneaux orange sur la surface, est-ce autorisé en zone naturelle?
- une surface supérieure est disponible derrière Narante derrière le lycée, cet endroit n'est-il pas plus approprié?
- qu'avez-vous prévu pour la gestion de la pollution du PEM?
- avez-vous pensé aux routes urbaines pratiquées sur la zone?
- comment fera un salarié travaillant à la lie dière pour se rendre la-bas depuis le PEM?
- l'A85 direction Ouest ne permet pas de rejoindre la M751, quel ^{intérêt} ^{direction} ^{vers} pour les riverains?
- combien de camions vont s'ajouter au trafic sur la route de Mamb?
- les routes communales sont-elles bien calibrées pour ce flux?
- les semi-remorques vont-ils respecter la signalisation sur les interdictions de camions?
- qui va nettoyer les décharges enfouies sur le secteur et qui seront mises à jour? (voies de services + forêt à minima)
- pourquoi l'échangeur ne rejoint pas la M127 via l'~~ancienne~~ l'ancienne voie ferrée abandonnée par la SNCF?

Observation de M: